



VILLE D'HYÈRES
LES PALMIERS

RAPPORT D'ORIENTATION
BUDGETAIRE 2024

Budget annexe construction, vente et
entretien de caveaux

Préambule

Par délibération du Conseil Municipal en date du 06 février 2002, la commune a décidé de créer un budget annexe « construction, vente et entretien de caveaux dans les cimetières » afin de permettre la construction de caveaux d'avance, vendus aux familles avec les concessions de terrains.

Celui-ci a été instauré dans le cadre d'une activité commerciale d'intérêt public, connexe au service extérieur des pompes funèbres. A caractère industriel et commercial, il est soumis à la TVA et donc, à ce titre, les documents budgétaires sont établis et présentés en HT.

Par délibération en Conseil Municipal du 18 décembre 2020, la régie à autonomie financière de construction, entretien et vente de caveaux, a été créée, ses statuts et le montant de sa dotation initiale ont été fixés.

Depuis le 1^{er} janvier 2021 et suite à la délibération du 18 décembre 2020, la commune a doté le budget annexe d'une régie autonome, un Directeur a été désigné et un Conseil d'exploitation a été mis en place conformément à ses statuts.

Le présent rapport porte sur les orientations budgétaires à venir pour l'exercice considéré.

1. Fonctionnement

a) Dépenses

Les prévisions de dépenses de fonctionnement se répartissent de la manière suivante :

| En Euros | Budget Primitif 2023 | Budget Primitif 2024 | Évolution BP 2024/2023 |
|---|----------------------|----------------------|------------------------|
| Charges à caractère général | 202 600 € | 153 950 € | -24,0% |
| Charges de personnel | 30 000 € | 39 000 € | 30,0% |
| Autres charges de gestion courante | 100 € | 100 € | 0,0% |
| Impôts sur les bénéfices | 30 000 € | 20 000 € | -33,3% |
| Total dépenses réelles fonctionnement | 262 700 € | 213 050 € | -18,90% |
| Opérations d'ordre de transfert entre section | 237 075 € | 183 548 € | -22,58% |
| Virement à la section d'investissement | 135 030 € | 154 971 € | 14,77% |
| Total dépenses de fonctionnement | 634 805 € | 551 569 € | -13,11% |

- Charges à caractère général

Ce poste de dépenses, qui comprend l'ensemble des achats de matériel et d'équipement pour la réfection et l'entretien des caveaux, est en baisse en 2024 par rapport à l'exercice 2023.

- Charges de personnel

8 agents de la commune (administratif et technique) dont un régisseur et un suppléant effectuent des missions dédiées au budget annexe pour la régie. Aussi, entre 1% et 9% de temps de travail annuel mobilisé sont refacturés à la régie.

Les charges de personnel sont en augmentation en 2024 pour tenir compte des augmentations prévues (hausse du point d'indice, augmentation du nombre d'heures mise à disposition) et de l'actualisation des pourcentages des frais généraux facturés à la régie pour l'utilisation des services transversaux (comptabilité, ressources humaines, commande publique, ISN, ...).

- Autres dépenses de fonctionnement

Elles concernent essentiellement l'impôt sur les bénéfices auquel le budget annexe est soumis soit un montant prévisionnel de 20 000 €.

Au total, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 551 569 €.

b) Recettes

Les prévisions de recettes de fonctionnement se répartissent de la manière suivante :

| En Euros | Budget Primitif 2023 | Budget Primitif 2024 | Évolution BP 2024/2023 |
|---|----------------------|----------------------|------------------------|
| Excédent de fonctionnement reporté | 194 805 € | 166 569 € | -14,49% |
| Vente de produits fabriqués, services, marchandises | 120 000 € | 140 000 € | 16,67% |
| Total recettes réelles fonctionnement | 314 805 € | 306 569 € | -2,62% |
| Opérations d'ordre de transfert entre section | 320 000 € | 245 000 € | -23% |
| Total recettes de fonctionnement | 634 805 € | 551 569 € | -13,11% |

Les recettes réelles de fonctionnement sont constituées uniquement des produits issus de la vente des caveaux estimés à 140 000 € et de l'excédent de fonctionnement reporté d'un montant de 166 569 €.

Au total, les recettes de fonctionnement s'élèvent à 551 569 €.

2. Investissement

a) Dépenses

Les prévisions de dépenses d'investissement se répartissent de la manière suivante :

| En Euros | Budget Primitif 2024 |
|--|----------------------|
| Immobilisations corporelles | 309 588 € |
| Total dépenses réelles d'investissement | 309 588 € |
| Opérations d'ordre | 245 000 € |
| Total dépenses d'investissement | 554 588 € |

Les dépenses réelles d'investissement d'un montant 309 588 € concernent des prévisions de travaux.

En ajoutant les dépenses d'ordre, les dépenses d'investissement totales de la section sont de 554 588 €.

b) Recettes

Les prévisions de recettes d'investissement se répartissent de la manière suivante :

| En Euros | Budget Primitif 2024 |
|--|----------------------|
| Excédent d'investissement reporté | 216 069 € |
| Total recettes réelles d'investissement | 216 069 € |
| Opérations d'ordre de section à section | 154 971 € |
| Virement de la section de fonctionnement | 183 548 € |
| Total recettes d'investissement | 554 588 € |

Les recettes d'investissement ne sont constituées que par l'excédent d'investissement reporté, les opérations d'ordre et le virement de la section de fonctionnement.

Les recettes d'investissement totale de la section s'établissent à 554 588 €.